

COMMUNE DE MOYE

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 18 AVRIL 2017

PRESENTS : HEISON Christian, CHAL Joanny, VIBERT Martine, BOUVIER Serge, LIEBERT Josiane, CHATEL Bernard, GOURY Elodie, GOURLAIN Jacky, - PERRISSOUD Jean-Laurent, ROBICHON-LIEVOIS Françoise, GRUFFAT Isabelle, BAILLARGEAT Marc, PINON Anne.

ABSENTS EXCUSES : Claire BOUVET MUGNIER- Christian REYNAUD (pouvoir à Joanny CHAL)

SECRETARE DE SEANCE : Martine VIBERT

1. COMPTE ADMINISTRATIF 2016 -AFFECTATION DES RESULTATS

M. le Maire quitte la séance

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité le Compte Administratif Communal dont les résultats sont les suivants :

Section de fonctionnement

Dépenses : 575 518,22€ Recettes : 811 649,89€
soit un excédent de : 236 131,67€

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'affecter les résultats de la manière suivante :

200 000,00€ à la section investissement
36 131,67€ à la section fonctionnement

Section d'investissement

Dépenses : 273 137,46€ Recettes : 359 136,99€
soit un excédent sur l'exercice de : 85 999,53€

M. le Maire revient en séance

2. APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2016 :

Vote unanime pour l'approbation des comptes de gestion dressés par le Receveur municipal, après vérification de la conformité des écritures avec les comptes administratifs.

3. VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2017 ET VOTE DES SUBVENTIONS:

Mr le Maire présente le Budget Primitif communal pour 2017 :

Section fonctionnement : 789 777,05€
Section investissement : 635 678,53€

Le Conseil Municipal adopte avec 12 voix pour et 2 abstentions le budget primitif communal 2017.

Le budget primitif 2017 intègre 2 253€ au titre des subventions aux associations votées à l'unanimité par le conseil municipal.

4. VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2017 :

Vote des taux des taxes communales :

Taxe Habitation : 16,63%
Taxe Foncier Bâti : 11,68%
Taxe Foncier non Bâti : 48,03

Les élus décident, à l'unanimité de ne pas augmenter les taux des taxes communales.

**Le Maire de Moye
Christian HEISON**